

VILLE DE RIORGES

N° 2_1

OBJET :

FINANCES

GESTION BUDGETAIRE 2019 BUDGET GENERAL

APPROBATION D'UNE DECISION MODIFICATIVE N° 3

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 14 NOVEMBRE 2019 - 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 15 novembre 2019.

2. Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 24 membres présents, savoir :

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Martine SCHMÜCK, Eric MICHAUD, Véronique MOUILLER, Jacky BARRAUD, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Nabih NEJJAR, Alain CHAUDAGNE, *adjoints* ; Bernard JAYOL, Alain ASTIER, Gilles CONVERT, Nicole AZY, Pierre BARNET, Michelle BOUCHET, Brigitte MACAUDIERE, Isabelle BERTHELOT, Thierry ROLLET, Valérie MACHON, André CHAUVET, Chantal LACOUR, Suzanne LACOTE, Andrée RICCETTI, Florence COLOMB, Jacqueline RUBLON, *conseillers municipaux*.

Absents avec excuses :

Pascale THORAL, Stéphane JEVAUDAN, *adjoints* ; Roland DEVIS, Christian SEON, Blandine LATHUILIERE, Elodie PINSARD-BARROCAL, Martine LAROCHE-SZYM CZAK, Monique VIAL, *conseillers municipaux*.

Absent sans excuses : Guy CONSTANT.

Secrétaire élue pour la durée de la session : Chantal LACOUR.

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Pascale THORAL	Martine SCHMÜCK
Stéphane JEVAUDAN	Eric MICHAUD
Roland DEVIS	Bernard JAYOL
Christian SEON	Jacky BARRAUD
Blandine LATHUILIERE	Véronique MOUILLER
Elodie PINSARD-BARROCAL	Chantal LACOUR
Martine LAROCHE-SZYM CZAK	Andrée RICCETTI
Monique VIAL	Jacqueline RUBLON

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

1 élu absent sans pouvoir (Guy CONSTANT)

FINANCES

GESTION BUDGETAIRE 2019
BUDGET GENERAL
APPROBATION D'UNE DECISION MODIFICATIVE N° 3

Pierre BARNET, conseiller municipal délégué aux finances et au personnel, expose à l'assemblée :

« Malgré la précision dont font preuve les prévisions de recettes et de dépenses du budget primitif, il peut arriver que certains événements rendent nécessaires des modifications de recettes ou de dépenses. A cette fin, l'assemblée locale a la faculté d'adopter des décisions modificatives qui, sous forme de délibérations, autorisent l'exécutif à effectuer des opérations complémentaires, soit de recettes, soit de dépenses.

En pratique, des décisions modificatives peuvent intervenir après l'adoption du budget primitif.

La décision qui est proposée concerne des compléments de crédits pour la section d'investissement, notamment pour la route de l'aéroport en effet des difficultés techniques ont complexifié le chantier ce qui a occasionné un surcoût de 90 000 €. Les deux autres crédits concernent l'achat d'un local sanitaire modulaire qui sera implanté en premier lieu au groupe scolaire de Beaucueil pour un montant de 21 000 € ainsi que des travaux préparatoires à l'implantation de jeux au parc du Pontet pour 11 000 €.

Ces dépenses seront financées par l'annulation sur 2019 des crédits affectés aux études du CTM (-50 000 €), des rôles supplémentaires (35 000 €) et une subvention de Roannais Agglomération pour la route de l'aéroport (37 000 €).

Le montant total de la section d'investissement est de **72 000€**.

Le montant total de la section de fonctionnement est de **35 000€**.

Le détail des opérations est décrit dans le tableau ci-dessous :

Fonctionnement	
Dépenses	35 000.00
c/023 : Virement à la sect° d'investissement	35 000.00
Chap 023	35 000.00
Recettes	35 000.00
c/7318 : Rôles supplémentaires	35 000.00
Chap 73	35 000.00
Investissement	
Dépenses	72 000.00
c/ 2315 : Complément route de l'aéroport	90 000.00
Opération 71	90 000.00
c/2315 : Jeux parc du Pontet	11 000.00
Opération 155	11 000.00
c/21318 : Local modulaire toilettes GS Beaucueil	21 000.00
Opération 68	21 000.00
c/2313 : Etudes et maîtrise d'œuvre CTM	- 50 000.00
Opération 157	- 50 000.00
Recettes	72 000.00
c/13251 : Subv. Roannais Agglomération rte aéroport	37 000.00
Chap 13	37 000.00
Virement de la sect° de fonctionnement	35 000.00
Chap 021	35 000.00

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision modificative n° 3 du budget général 2019.

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié,

Riorges, le 21 novembre 2019

Le Maire

Jean-Luc CHERVIN